FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **HYDRO SEAL II**

Code(s) du produit : HS3, HS3K, HS5K, HS5LB, HS8, HS3C, HS3KC, HS5KC, HS5LBC, HS8C

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Nettoyage des véhicules à moteur, marine et d'autres pièces de moteur.
Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser sur les plastiques et les caoutchoucs. Ne pas utiliser dans les lave-pièces. Ne pas chauffer le produit.

Famille chimique : Mélange.

Informations sur le fabricant / importateur / fournisseur / distributeur:

Blumenthal Brands Integrated, LLC
600 Radiator Rd.
Indian Trail, NC 28079

Téléphone: Service client / Technique: 704-821-7643

site Internet: www.solvewithB.com

Email: sds@solvewithB.com

Téléphone d'urgence: INFOTRAC (États Unis) (800) 535-5053
INFOTRAC (Internationale) (352) 323-3500

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide jaune foncé. Odeur légèrement aromatique.

Dangers les plus importants:
Liquide combustible. Peut être enflammé par une flamme ouverte.
Nocif en cas de contact cutané ou en cas d'inhalation. Danger d'aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à l'enfant à naître. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
- Liquide inflammable - Catégorie 4
- Toxicité aiguë - Catégorie 4 (Dermale; Inhalation)
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
- Dommage/irritation de l'œil - Catégorie 2A
- Cancérogénicité - Catégorie 2
- Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire; Effets narcotiques)
- Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger

Mot indicateur

DANGER!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide combustible.
Nocif en cas de contact cutané ou en cas d'inhalation.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut nuire à l'enfant à naître.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Bien laver les mains et le visage après la manutention. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:
Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une irritation gastro-intestinale. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes. Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang, selon des données sur les animaux. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques. Les humains sont moins sensibles à ces effets.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Fraction intermédiaire hydrotraitée du distillat de pétrole	64742-47-8	**23,12 - 27,2%**
2-butoxyéthanol	Éther monobutylique de l'éthylèneglycol butyl cellosolve Glycol éther EB EGBE	111-76-2	**18,9 - 21%**
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Solvant naphta (fraction des aromatiques lourds) Naptha de pétrole	64742-94-5	**18 - 20%**

N-méthyl-2-pyrrolidone	1-Méthyl-2-pyrrolidone NMP	872-50-4	**1,9 - 1,98%**
Diéthanolamine	2,2'-iminodiéthanol DEA	111-42-2	**0,27 - 0,54%**

Les pourcentages des concentrations pour les produits chimiques mentionnés ci-dessus peuvent varier d'un lot à l'autre. Les concentrations indiquées représentent la plage de concentration réelle pour chaque produit chimique.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumomie chimique, qui peut être mortelle.
Nocif en cas de contact cutané ou en cas d'inhalation. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges. Peut être absorbé par la peau, produisant des symptômes semblables à l'inhalation.
Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmoiement, une tuméfaction et une vision trouble.
Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires.
Risque de causer la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.
Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Peut nuire à l'enfant à naître. Les symptômes peuvent inclure une diminution du poids foetal et du poids du chiot, ossification retardée, des malformations squelettiques et l'augmentation de la mortalité fœtale et du chiot.
L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.
Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang, selon des données sur les animaux. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques. Les humains sont moins sensibles à ces effets.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Un examen médical immédiat est requis. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumomie chimique, qui peut être mortelle.
Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.
Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

: Dioxyde de carbone (CO2); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau

Agents extincteurs inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Liquide combustible. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone; oxydes de soufre; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; cyanure d'hydrogène; formaldéhyde; Ammoniaque; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu`à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. .
Se referer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

: Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10).

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides; Bases; Composés halogénés

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	**200 mg/m³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)**	**P/D**	**P/D**	**P/D**
2-butoxyéthanol	**20 ppm**	**P/D**	**50 ppm (240 mg/m³) (peau)**	**P/D**
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	**P/D**	**P/D**	**500 ppm (2000 mg/m³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)**	**P/D**
N-méthyl-2-pyrrolidone	**10 ppm (peau) (AIHA WEEL)**	**P/D**	**P/D**	**P/D**
Diéthanolamine	**1 mg/m³ (fraction et vapeur inhalable) (peau)**	**P/D**	**3 ppm (15 mg/m³) (limite finale)**	**P/D**

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Protection de la peau : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipments peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide jaune foncé.

Odeur : Odeur légèrement aromatique.

Seuil olfactif : P/D

pH : 8

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 137°C (279°F)

Point d'éclair : 71°C (160°F)

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: 0,1 (acétate de butyle = 1)

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : < 1 mmHg @ 20°C (68°F)

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 0,917

Solubilité dans l'eau : soluble

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : 1.9 cSt @ 40°C (104°F).

Matières volatiles (% en poids)

: < 45%

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif. Risque également d'être oxydé par l'air pour former des carbamantes et des 1-oxydes.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. L'exposition au soleil accélère la décomposition.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Acides; Bases; Composés halogénés

Produits de décomposition dangereux

: Peroxydes.; Carbamantes; 1-oxydes. Se referer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Nocif en cas d'inhalation. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées risque de causer étourdissements, désorientation, incoordination, narcose, nausée ou effets narcotiques. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges.

Signes et symptômes - ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumomie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau : Nocif par contact avec la peau. Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Cause une irritation de modérée à grave. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur, oedème et une vision floue.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.
Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang, selon des données sur les animaux. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques. Les humains sont moins sensibles à ces effets.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Contient le ou les produits chimiques suivant inscrit comme Groupe 2B (possiblement cancérogène) par IARC: Diéthanolamine.
Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérogène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B. Peut nuire à l'enfant à naître. Contient: 1-Méthyl-2-pyrrolidone. Les symptômes peuvent inclure une diminution du poids foetal et du poids du chiot, ossification retardée, des malformations squelettiques et l'augmentation de la mortalité fœtale et du chiot.

Sensibilisation à la matière : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 2444 mg/kg
ETA cutanée= 1624 mg/kg
ETA inhalation (vapeurs) = 10,4 mg/L/4H
ETA inhalation (brouillards) = 85,5 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50(4hr) inh, rat	DL50 (Oral, rat)	DL50 (cutané, lapin)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	>6,03 mg/L (aérosol)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg
2-butoxyéthanol	450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg
N-méthyl-2-pyrrolidone	> 5,1 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	3906 mg/kg	> 5000 mg/kg (rat)
Diéthanolamine	P/D	680 mg/kg	8180 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Diéthanolamine.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	1474 mg/L (truite arc-en-ciel)	> 100 mg/L (poisson zèbre)	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 500 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Diéthanolamine	111-42-2	1370 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 1000 mg/L/24hr (daphnie magna)	12,5 mg/L	Aucun(e).
Diéthanolamine	111-42-2	55 mg/L (daphnie magna)	0,78 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	911 mg/L/72hr (algues vertes)	286 mg/L/72hr	Aucun(e).
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 5000 mg/L/72hr (algues vertes)	125 mg/L/72hr	Aucun(e).
Diéthanolamine	111-42-2	2,2 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Le produit lui-même n'a pas été testé.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: 2-butoxyéthanol; N-méthyl-2-pyrrolidone; Diéthanolamine.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Distillats légers (pétrole), hydrotraités; solvant naphta aromatique lourd (pétrole).

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	5,1 - 8,8	P/D
2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	0,8	0,97
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D
N-méthyl-2-pyrrolidone (CAS 872-50-4)	- 0,46	3,16
Diéthanolamine (CAS 111-42-2)	- 2,16	3,16

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emball-age	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Aucun(e).				

IMDG	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
IMDG **Informations supplémentaires**	Aucun(e).				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
2-butoxyéthanol (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)
solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
N-méthyl-2-pyrrolidone (Partie 1, Substance de groupe A)
Diéthanolamine (Partie 1, Substance de groupe A)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	265-149-8	Présent	Présent	(9)-1700	KE-12550	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	Présent	Présent	(7)-97; (2)-407	KE-04134	Présent	HSR001154
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	265-198-5	Présent	Présent	(9)-2578	KE-31656	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	212-828-1	Présent	Présent	(5)-113	KE-25324	Présent	HSR001384
Diéthanolamine	111-42-2	203-868-0	Présent	Présent	(2)-354; (2)-302	KE-20959	Présent	HSR002962

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références :
1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 03/25/2020

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparée pour: Blumenthal Brands Integrated, LLC 600 Radiator Rd. Indian Trail, NC 28079 Téléphone: 704-821-7643 Adresser toutes les requêtes à Blumenthal Brands Integrated, LLC.	
Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	icc ComplianceCenter

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Blumenthal Brands Integrated, LLC et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Blumenthal Brands Integrated, LLC n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Blumenthal Brands Integrated, LLC.

FIN DU DOCUMENT